

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Un budget responsable dans un contexte économique difficile

Saint-Denis-de-Brompton, le 15 décembre 2023 – En séance extraordinaire du conseil tenue le 14 décembre, les élus de Saint-Denis-de-Brompton ont adopté le budget de fonctionnement de la Municipalité pour 2024. Le contexte d'inflation a représenté plusieurs défis à l'exercice financier, puisque certaines dépenses et frais ont bondi parfois à plus de 30 %.

Néanmoins, une gestion courageuse a permis de limiter les impacts. Ainsi donc, le taux de taxe foncière générale augmente de 0,0365 \$ sur le 100 \$ d'évaluation. Le taux était de 0,4954 \$ et passera à 0,5318 \$ pour l'exercice financier 2024. Il s'agit d'une augmentation globale de 7,36 % par rapport au taux précédent. L'impact sur un compte de taxe moyen est de 152,70 \$. Depuis 2021, le taux de la taxe foncière générale a monté de 2,29 % en moyenne.

Environnement inflationniste

Outre l'ensemble des approvisionnements qui ont subi des hausses, certains contrats pour lesquels nous sommes allés en soumission en 2023 sont affectés par une augmentation qui a évidemment une répercussion sur des frais de services. C'est le cas de la vidange des installations septiques qui bondit de 33 % et de la collecte des ordures qui est majorée de 23 %.

D'autres factures incompressibles sont soumises à un sort similaire, dont celle de la Sûreté du Québec qui est augmentée de 7 %, faisant passer son taux de base de 201,50 \$ à 215,61 \$ par unité de logement.

« Avec un taux de taxe foncière générale fixé à près de 0,53 \$ du 100 \$ d'évaluation, nous demeurons, malgré tout, un des plus bas de la province pour une municipalité de notre taille », souligne le maire Daniel Veilleux, faisant référence à des taux de taxation plus élevés frôlant le dollar. Notre budget est réaliste et responsable, compte tenu du maintien des services essentiels à la population, ainsi que de l'entretien des infrastructures, qu'elles soient routières ou immobilières. »

Bons coups

L'entente intermunicipale de desserte incendie avec la Ville de Sherbrooke permet une économie de 7 % sur le compte de taxes 2024. « Plus que jamais, nous croyons à l'importance de ce type d'ententes », précise M. Veilleux, rappelant également celle réalisée avec la municipalité de Racine pour l'implantation d'une station de lavage d'embarcations nautiques au lac Brompton l'été dernier.

De plus, de concert avec les maires de la MRC, nous avons aussi travaillé ardemment à s'assurer que la quote-part de cette organisation soit révisée et contrôlée, afin que nous puissions maintenir un taux de taxes juste.

Parmi les priorités de notre programme triennal d'immobilisations, des investissements de 11,8 M \$ ont été établis pour 2024, et ce, afin de maintenir en bon état et améliorer nos infrastructures. Ces sommes seront principalement consacrées à la réfection de la Côte de l'Artiste, aux pavages de rues, ainsi qu'à la réfection de ponceaux et fossés, l'aménagement du parc Desjardins et la réfection de la salle Le Stardien.

Le budget 2024 est disponible sur le site web de la Municipalité, tout comme le programme triennal d'immobilisations.

Budget en résumé :

Budget : 8,9 M \$

Hausse de la taxe foncière générale : 7,36 %

Impact sur un compte de taxe moyen : 152,70 \$

Valeur moyenne des résidences : 419 000 \$

Taux de taxe foncière générale : 0,5318 \$ / 100 \$

– 30 –

Source et demandes médias :

Maryse Mathieu

Directrice des communications

mmathieu@sddb.ca

c. 819 345-8134